

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 2 décembre 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Poste vacant;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Monsieur Marcel Belzile, maire, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*.

Résolution 2019-12-373

Ordre du jour

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
2 décembre 2019
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de novembre 2019;
5. Comptes à accepter – Novembre 2019;
6. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Calendrier des séances 2020 – Adoption;
 3. Avis de vacance – Siège n°3 (Dépôt);
 4. Formation du Comité des dons;

5. Règlement 2020-01 – Tarification 2020 – Avis de motion;
 6. Règlement 2020-02 – Traitement des élus – Avis de motion;
 7. Déclaration des intérêts pécuniaires (Dépôt);
 8. Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 \$;
 9. MAMH et MELCC – Demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l’eau potable;
7. Invitations et demandes d’appui :
 1. Municipalité de Val-Brillant – Déviation du trafic lourd;
 2. Vins et fromages de la TVC;
 8. Sécurité publique :
 1. ;
 9. Transport :
 1. Transport adapté *La Caravelle inc.*;
 2. Grand Prix cycliste de La Matapédia;
 10. Hygiène du milieu :
 1. ;
 11. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Dérogation mineure – Société d’habitation du Québec;
 2. Dérogation mineure – Municipalité de Sayabec;
 3. Terrain Résidence La Seigneurie – Don de terrain et retrait des servitudes;
 4. Modification aux règlements d’urbanisme – Offre de services;
 12. Loisir et culture :
 1. Skate-Park – Renouvellement du prêt;
 2. Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard Morin et Médaille du Lieutenant-Gouverneur – Candidature de Lise Lemelin;
 3. Zamboni – Location 2019-2020;
 13. Santé et bien-être :
 1. ;
 14. Projets d’investissement :
 1. Règlement d’emprunt 2019-05 – Travaux rue Roger – Paiement de factures;
 2. Certificat de réception provisoire;
 15. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
 16. Période de questions;
 17. Prochaine réunion – 17 décembre 2019;
 18. Levée de la séance.

Période de questions :

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les

personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour.

Résolution 2019-12-374

Procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 tel que rédigé.

Résolution 2019-12-375

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois de novembre 2019 annexé au présent procès-verbal, pour un montant de 28 834.37 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

Administration – Informations et suivi du maire :

- 6.1. Suivi du maire concernant différents dossiers :
- Réseau BIBLIO
 - OBVMR
 - Sonorisation au centre communautaire
 - Félicitations au Comité de développement et à l'athlétisme
-

Résolution 2019-12-376

Administration – Calendrier des réunions 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020.

- Que ces séances se tiendront le lundi (sauf exception) et débuteront à 19 h 30.

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
ANNÉE 2020	
MOIS	DATE
JANVIER	13
FÉVRIER	10
MARS	9
AVRIL	6
MAI	4
JUIN	1
JUILLET	6
AOUT	10
SEPTEMBRE	1*
OCTOBRE	5
NOVEMBRE	9
DÉCEMBRE	7 et 14 Présentation du budget 2021

* Réunion le mardi

6.3. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu le 5 novembre dernier la lettre de démission de monsieur Jimmy Bouillon, conseiller au siège no 3. Cette démission étant déposée, monsieur Charest donne avis de vacance au siège no 3. Les mises en candidature se tiendront du 13 au 24 janvier 2020 et les élections, si nécessaire, auront lieu le 23 février 2020.

Résolution 2019-12-377

Administration – Formation du Comité des dons

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer madame Marie Element, conseillère, monsieur Bruno Côté, conseiller, ainsi que madame Isabelle Bouchard, secrétaire, afin qu'ils forment le Comité des dons. Ce comité sera responsable de l'analyse des demandes de commandites et de dons reçues à la municipalité.

Résolution 2019-12-378

Administration – Règlement 2020-01 – Tarification 2020 – Avis de motion

Monsieur Patrick Santerre, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à fixer les taxes à taux variés, les taxes spéciales, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2020.

Résolution 2019-12-379

**Administration – Règlement
2020-02 relatif au traitement
des élus – Avis de motion**

Madame Manon Lacroix, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement relatif au traitement des élus municipaux.

6.7. Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires dûment remplies par tous les membres du conseil municipal.

Résolution 2019-12-380

**Administration – Compte
courant – Paiement de
factures excédant 5 000 \$**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 23 357.01 \$, taxes incluses, puisqu'individuellement, elles excèdent 5 000 \$.

<u>Factures excédant 5 000 \$</u>						
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TPS	TVQ	GRAND TOTAL	DATE
IDnum technologies	0241	5 261.18 \$	263.06 \$	524.80 \$	6 049.04 \$	07-nov-19 Numérisation des dossiers de propriétés
Alimentation Sunbec Food inc.	84216	7 420.00 \$	371.00 \$	740.15 \$	8 531.15 \$	27-nov-19 Achat de chlore
Construction DJL inc..	6660 2019 68001220	8 363.55 \$	418.15 \$	834.26 \$	9 615.96 \$	28-oct-19 Achat d'abrasif
	6660 2019 69000031	-729.85 \$	-36.49 \$	-72.80 \$	-839.14 \$	28-oct-19 Crédit d'achat d'abrasif
TOTAL		20 314.88 \$	1 015.72 \$	2 026.41 \$	23 357.01 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que ces factures soient payées à même le budget courant au compte 500714.

6.9. Monsieur Joël Charest dépose la lettre reçue du MAMH et MELCC *Demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l'eau potable* concernant les nouvelles mesures et demandes du gouvernement concernant le suivi du plomb dans l'eau potable.

Résolution 2019-12-381

Appui – Municipalité de Val-Brillant – Demande au MTQ

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la municipalité de Val-Brillant dans sa demande auprès du Ministère des Transports visant à restreindre la circulation des camions et des véhicules-outils sur la route de Val-D'Irène et sur la route Lauzier qui sont des routes entièrement à la charge de la municipalité de Val-Brillant.

Résolution 2019-12-382

Invitation – Vins et Fromages 2020 – TVC

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de deux (2) billets pour l'événement Vins et Fromages de la TVC qui aura lieu en février prochain à la Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon. Le cout pour cette activité est de 60 \$ par personne.

Résolution 2019-12-383

Transport – Transport adapté La Caravelle

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement de la contribution 2020 pour une somme de 6 493.81 \$ comme prévue au budget de l'année 2020, pour le service de transport adapté sur le territoire de la MRC de La Matapédia, administré par *Transport adapté La Caravelle*.

Résolution 2019-12-384

Transport – Grand Prix cycliste de La Matapédia

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le Grand prix cycliste de La Matapédia à utiliser les rues et routes de la municipalité pour son événement qui aura lieu du 12 au 16 aout 2020. Les cyclistes du Grand prix cycliste de La Matapédia passeront par la municipalité de Sayabec lors du grand tour Matapédia-Matanie le 16 aout 2020.

-
- 11.1. Monsieur Marcel Belzile, maire, présente la demande de dérogation mineure DPDR190175 présentée par la Société d'Habitation du Québec pour sa propriété au 5, rue Keable :
- La demande est la suivante :
- Le propriétaire désire déroger de la marge de recul arrière prévue par le règlement de zonage pour un projet d'agrandissement comprenant une passerelle réunissant un projet résidentiel sur un

autre terrain. La résultante sera donc deux bâtiments jumelés séparés par un mur mitoyen.

Raison de la demande :

Le propriétaire désire déroger de la marge de recul arrière à zéro alors que le règlement exige 5 m. Le projet résidentiel comprend l'implantation d'un bâtiment mitoyen annexé au bloc d'habitations existantes, relié par une passerelle. Malgré la mitoyenneté des bâtiments, la marge de recul arrière doit être respectée.

Monsieur le maire demande aux personnes intéressées de se prononcer sur cette demande de dérogation mineure.

Résolution 2019-12-385

**Urbanisme – Dérogation
mineure – Société
d'Habitation du Québec**

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le conseil relativement à cette demande;

Il est proposé madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL190175 demandée par la Société d'Habitation du Québec pour sa propriété au 5, rue Keable à Sayabec.

11.2. Monsieur Marcel Belzile, maire, présente la demande de dérogation mineure DPDRL190176 présentée par la municipalité de Sayabec pour sa propriété au 3, rue Keable :

La demande est la suivante :

- La municipalité de Sayabec désire régulariser la marge de recul arrière de son hôtel de ville suite à une opération cadastrale.

Raison de la demande :

La municipalité de Sayabec veut permettre une opération cadastrale affectant un lot voisin qui cherche à régulariser un bâtiment qui empiète sur son terrain. Cependant, même si l'hôtel de ville pourrait être en droit de prétendre à des droits acquis en matière d'implantation étant donné que le bâtiment a été bâti en 1948, elle ne peut pas permettre la correction de l'édifice résidentiel voisin sans en affecter son propre bâtiment. La municipalité dérogerait de ± 3.9 m de la marge de recul arrière prescrite.

Monsieur le maire demande aux personnes intéressées de se prononcer sur cette demande de dérogation mineure.

Résolution 2019-12-386

**Urbanisme – Dérogation
mineure – Municipalité de
Sayabec**

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le conseil relativement à cette demande;

Il est proposé monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL190176 présentée par la municipalité de Sayabec pour sa propriété au 3, rue Keable à Sayabec.

Résolution 2019-12-387

**Urbanisme – Terrain
Résidence La Seigneurie –
Don de terrain et retrait des
conduites**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de céder gratuitement le lot 4 348 850 à l'organisme Les Appartements Pierre-Brochu, afin de leur permettre la réalisation du projet de 18 logements pour personnes âgées.

Par la même résolution, les membres du conseil confirment que la municipalité s'engage, selon le besoin du projet, à retirer à ses frais la conduite désaffectée partant de la rue Keable (longeant le futur lot 6 342 213) et se dirigeant sous le futur immeuble de 18 logements (lot 6 303 016) tel que présenté sur le projet topographique et le plan préliminaire de lotissement.

Résolution 2019-12-388

**Urbanisme – Modification
aux règlements d'urbanisme –
Offre de services**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de services 2019-24 du service d'urbanisme de la MRC de la Matapédia pour la modification des P.R.U. pour assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC suite aux modifications apportées par les règlements 2018-07 et 2019-04 et de leur confier le mandat pour la préparation de la modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage.

Résolution 2019-12-389

**Loisir et culture – Skate Park
– Renouvellement de
l'emprunt 2014-04**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le refinancement de gré à gré avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia du solde du règlement d'emprunt 2014-04 au montant de 41 100 \$ venant à échéance le 15 décembre prochain au taux d'intérêt de 3,79 % pour 5 ans.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Résolution 2019-12-390

**Loisir et culture – Prix du
bénévolat en loisir et en sport
Dollard-Morin et Médaille du
Lieutenant-Gouverneur –
Candidature de Lise Lemelin**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de soumettre la candidature de madame Lise Lemelin pour le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin et pour la Médaille du Lieutenant-Gouverneur. Madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, est mandatée à la préparation des dossiers de candidature.

Résolution 2019-12-391

**Loisir et culture – Zamboni –
Location 2019-2020**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de location RB-1956 avec l'entreprise Robert Boileau pour la location d'une surfaceuse Zamboni modèle 520 série 8399 au cout de 2 150 \$ par mois du 28 novembre 2019 au 15 avril 2020.

Résolution 2019-12-392

**Projets d'investissement –
Règlement d'emprunt 2019-
05 – Travaux rue Roger –
Paiement de factures**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 383 240.50 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de renouvellement des conduites sur la rue Roger.

Règlement 2019-05 - Travaux rue Roger								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Les excavations Léon Chouinard et fils Ltée	47214	325 343.65 \$	32 453.03 \$	16 267.18 \$	16 226.52 \$	341 570.16 \$	374 063.86 \$	28-oct-19
								Décompte progressif #3
Tetra Tech QI inc.	60630765	7 972.00 \$	795.21 \$	398.60 \$	397.61 \$	8 369.60 \$	9 165.81 \$	20-sept-19
								Honoraires professionnels - Réfection rue Roger
Constructo SEAO	2115756	9.43 \$	0.93 \$	0.47 \$	0.47 \$	9.89 \$	10.83 \$	01-août-19
								Services SEAO
TOTAL		333 325.08 \$	33 249.17 \$	16 666.25 \$	16 624.60 \$	349 949.65 \$	383 240.50 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 349 949.65 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2019-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 33 290.85 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2019-12-393

Projets d'investissement – Travaux rue Roger – Certificat de réception provisoire

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et nom de la municipalité de Sayabec le certificat de réception provisoire des travaux de renouvellement des conduites sur la rue Roger. Ce certificat est accompagné de la liste des déficiences et travaux à compléter au printemps 2020.

Période de questions :

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions.

Résolution 2019-12-394

Levée de la séance

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 26.

Marcel Belzile
Maire

Joël Charest
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib